**Quelques règles de syntaxe**

Principe général : à l’écrit, toute phrase s’appuie normalement sur un noyau verbal (un verbe principal).

* Règle 1 : Une virgule ne peut pas séparer deux éléments indissociables (sujet et verbe, verbe et complément d’objet, verbe et attribut).

Exemple: «Cet auteur encore très connu de nos jours, a écrit essentiellement des tragédies. » Une telle ponctuation est impossible : il faut, ou bien supprimer la virgule, ou bien en ajouter une afin d’isoler l’éventuelle expansion du nom.

Bonnes formulations : « Cet auteur encore très connu de nos jours a écrit essentiellement des tragédies. » « Cet auteur, encore très connu de nos jours, a écrit essentiellement des tragédies. »

* Règle 2 : Quand on change de sujet dans une phrase, on doit relier les deux parties de la phrase :
* -  par la coordination,
* -  par la subordination,
* -  par une « proposition participe »
* -  ou en segmentant l’énoncé par tout signe de ponctuation autre que la  virgule (. ; : ... ! ?). Exemple : « Il y a des points communs entre ces personnages, ils ont tous les deux souffert  étant jeunes. » On peut proposer les formulations suivantes :
* -  « Il y a un point commun entre ces personnages : ils ont tous les deux souffert étant jeunes. »
* -  « Il y a un point commun entre ces personnages, car ils ont tous les deux souffert étant jeunes. »
* -« Il y a un point commun entre ces personnages puisqu’ils ont tous les deux souffert étant jeunes.»

-« Il y a un point commun entre ces personnages, tous les deux ayant souffert dans leur jeunesse. »

* Règle 3 : Une phrase ne peut se réduire à une proposition subordonnée « en l’air », sans proposition principale à laquelle elle se rattache.  Exemple : « Au théâtre on a une représentation unique. Alors qu’au cinéma on peut revoir le film. »  On peut proposer les formulations suivantes :

-  « Au théâtre on a une représentation unique. En revanche, au cinéma on peut revoir le film. »

-  « Au théâtre on a une représentation unique, alors qu’au cinéma on peut revoir le film. »

* Règle 4 : Devant un connecteur logique (sauf devant « et », « ni », « ou » « car »), une ponctuation forte s’impose  Exemples :  « On ne sait pas quoi répondre, alors on dit n’importe quoi. » Bonne formulation : « On ne sait pas quoi répondre. Alors on dit n’importe quoi. »  « Il ne cesse de répéter qu’il a un alibi, or il était bien à Paris ce jour-là. Bonne formulation : « Il ne cesse de répéter qu’il a un alibi. Or, il était bien à Paris ce jour-là.
* Règle 5: Quand on veut enchaîner une série de propositions subordonnées équivalentes, on n’oublie pas de répéter le mot de subordination en tête de chaque proposition.  Exemples :  « On voit bien ici qu’Orgon est un personnage tyrannique, personne n’a le droit de lui tenir tête ». Bonne formulation « On voit bien ici qu’Orgon est un personnage tyrannique et que personne n’a le droit de lui tenir tête ».  « Tout cela montre que le cinéma peut plaire à tout le monde, les jeunes comme les vieux peuvent toujours trouver un film intéressant». Bonne formulation : « Tout cela montre que le cinéma peut plaire à tout le monde et que les jeunes comme les vieux peuvent toujours trouver un film intéressant».
* Règle 6 : Pour introduire une citation dans une phrase, les guillemets sont  indispensables, mais ne suffisent pas. On peut utiliser : a) l’apposition (pour une citation brève) ; Ex. : La phrase « Il faut cultiver notre jardin. » conclut le roman de Voltaire.  b) un lien syntaxique (pour un mot isolé)  Ex. : Le terme de « jardin » utilisé par Voltaire a une portée symbolique.  c) les parenthèses (en milieu ou en fin de phrase)  Ex. : Voltaire a inventé une maxime désormais célèbre (« Il faut cultiver notre jardin. ») pour conclure son roman.  d) les deux points (citation en fin de phrase, donc suivie d’une ponctuation forte). Seul ce procédé convient pour les citations longues.  Ex. : Voltaire commence son roman comme un conte : « Il y avait en Vestphalie, dans le château de Monsieur le baron... ».